

INTRODUCTION

Durant mon stage en responsabilité, les lundis, j'ai pris en charge une classe de Grande Section de maternelle d'une école classée « ambition réussite ». J'ai constaté que les enfants de cinq ans avaient beaucoup de mal à prendre en compte *l'autre*, à travailler en équipe et que les conflits se réglaient par les gestes (voir par des agressions physiques) et rarement par la parole. Ainsi les piliers de l'école maternelle que sont « **la maîtrise du langage oral** » et « **le vivre ensemble** » m'ont apparu comme de réels enjeux.

La deuxième raison du choix du thème de *la construction des valeurs du vivre ensemble* est due à l'occasion qui m'a été donnée d'effectuer un stage dans une école Freinet au Québec. J'ai très fortement ressenti l'ancrage de certaines valeurs et j'ai pu constater que la vie de la classe était rythmée par le rappel de ces **valeurs**. Elles correspondaient certainement à un vécu et une construction coopérative lors des savoirs, savoir-faire et savoir être. Ainsi le disciplinaire n'est jamais neutre. « *Il existe une manière de faire des Mathématiques qui prépare à la Paix et une manière de faire des Mathématiques qui prépare à la guerre.* » MEIRIEU Ph.

Mais comment construire les valeurs du *vivre ensemble* à l'école maternelle ?

Le respect de l'autre, la tolérance, l'estime de soi (...) : ces valeurs se construisent au travers **des apprentissages de tous les domaines scolaires**. Elles sont très présentes durant les différentes phases de travail qui rythment la journée d'un élève : le travail en groupe, collectif et coopératif y joue un rôle primordial.

Pour ce mémoire, j'ai choisi d'innover dans ma pratique de classe, et de m'intéresser plus particulièrement à un des aspects de la pédagogie coopérative, à un outil spécifique de la pédagogie Freinet : **le conseil d'enfants**. Cet outil me semblait le plus approprié pour développer une réflexion avec mes élèves sur ce qu'ils vivaient durant le temps scolaire et par la même occasion sur certaines valeurs ; ainsi que pour construire et/ou transformer les rapports entre les élèves eux-mêmes et entre les élèves et moi-même.

Dans la première partie de ce mémoire, il m'est apparu nécessaire de préciser les directives des Instructions Officielles concernant *les missions* du professeur des écoles et les domaines du *vivre ensemble* et du *langage oral*. Dans une deuxième partie j'expose les concepts qui me semblent être sous-jacents au terme *valeurs*. Puis je m'attache en troisième partie, à expliciter ce que représente *un conseil d'enfants*. Et enfin j'explique et j'analyse les mises en œuvre de cet outil, réalisées dans ma classe de maternelle et en cycle 3 au Québec.

Première Partie : CE QUE DISENT LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES

1) Les missions du Professeur des écoles (PE)

Le PE a pour mission d'**instruire** l'élève en mettant en place des dispositifs lui permettant de construire des connaissances dans les disciplines de la Langue Française, des Mathématiques, des Sciences, de l'Education Physique et Sportive, des Arts Visuels, de l'Histoire (etc.). L'élève se construit une culture, il acquiert une méthodologie et développe sa capacité de réflexion.

L'enseignant est aussi chargé d'**éduquer** l'enfant c'est-à-dire qu'il le guide vers des attitudes et des comportements qui sollicitent sa responsabilité et son autonomie. Cela signifie que l'élève est considéré comme *capable de prendre lui-même des décisions après avoir mené une réflexion, et donc capable d'agir* (Ministère de l'Education Nationale).

Cela va dans le sens de la **formation** du citoyen - *celui qui appartient à la cité et qui en reconnaît la juridiction, il est habilité à jouir sur son territoire du droit de cité* (LAROUSSE). L'élève « connaît » et devient acteur responsable de la société à laquelle il appartient. Par exemple, l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) le pose en tant qu'acteur de son environnement, comme tout citoyen. C'est aussi le cas lorsqu'on l'éduque au *vivre ensemble* : il construit alors les règles de vie en classe et dans l'école afin de permettre le fonctionnement de l'école dans le respect de chacun.

Ainsi on remarque que le fait d'enseigner s'appuie sur plusieurs présupposés, à savoir que toute personne est éducable, c'est-à-dire perfectible (selon ROUSSEAU J.-J). Mais aussi que l'éducation permet une transformation non passagère de la personne, de ses attitudes et de ses comportements, au-delà de son histoire, son hérité, son environnement social. Tout être humain est considéré comme capable de réflexion et donc d'évolution.

Par ailleurs, la réflexion menée sur l'enseignement ne peut se passer d'une réflexion sur les valeurs à transmettre et/ou à construire avec ses élèves. Mais voyons d'abord les valeurs sous-jacentes au domaine d'étude de ce mémoire : le *vivre ensemble*.

2) Du vivre ensemble à l'éducation civique

L'ouvrage ministériel *Qu'apprend-on à l'école maternelle – 2004-2005 les programmes- Ministère de l'éducation nationale- Editions XO* montre, tout au long de la scolarisation d'un élève du primaire, que les domaines du vivre ensemble et de l'éducation civique suivent une

progression cohérente dans leurs objectifs. De plus, ces domaines sont **transversaux**, c'est-à-dire que leurs compétences ne peuvent être acquises qu'au travers d'autres disciplines, c'est-à-dire tous les domaines d'activité (tels que l'Education Physique et Sportive, l'Histoire, etc.)

A l'école maternelle le domaine d'activités *vivre ensemble* est par essence même un domaine transversal. Il a pour objectifs que *l'enfant apprenne à (...) trouver ses repères et sa place (dans la vie en collectivité) régie par des règles. Il constate que l'on peut s'aider, coopérer en vue d'un même objectif. Cette situation lui permet de construire sa personnalité.*

Au cycle 2, ce domaine garde les mêmes objectifs, mais s'ouvre sur l'environnement extérieur à l'école ; de plus il prend en compte la capacité de communication de l'élève en instaurant 30 minutes de débat hebdomadaire.

Puis au cycle 3 *l'éducation civique* se substitue au *vivre ensemble*. C'est aussi un domaine transversal à raison d'une heure hebdomadaire répartie dans tous les champs disciplinaires, avec reconduction des 30 minutes de **débat hebdomadaire**. Selon le *Bulletin Officiel spécial n°7 du 26 Août 1999*, trois grands objectifs sont visés :

- *Donner aux enfants les repères qui leur permettront de savoir comment se comporter avec autrui et d'acquérir, si ce n'est déjà fait par ailleurs, le sens des valeurs fondamentales qui traduisent le respect de la personne humaine ;*
- *Amener les élèves à mesurer l'intérêt des projets collectifs et à s'y investir (ce qui suppose qu'on leur fasse acquérir les moyens d'expression et d'argumentation adéquats) ;*
- *Eclairer par ces activités une première approche de l'organisation politique et judiciaire de notre pays.*

Pour acquérir les compétences du *vivre ensemble* (cf. annexe1), il est nécessaire de mettre l'accent sur les compétences de la *maîtrise du langage* puisque l'élève doit être capable d'exprimer avec ses propres mots les règles de vie, les justifier, relater un conflit dans le but de trouver des solutions pour y mettre fin (...) Le débat est un outil pertinent liant ces deux domaines et préconisé par les Instructions Officielles.

3) Quels sont les différents types de débats pratiqués à l'école primaire ?

Travailler les compétences du *vivre ensemble*, demande effectivement de travailler des compétences de la communication : *savoir écouter, comprendre ce qui est dit, donner son avis et*

le justifier, argumenter et accepter un point de vue différent du sien, respecter son tour de parole...

Dès le cycle 2, les Instructions Officielles accordent une place particulière au langage oral dans le domaine du vivre ensemble, en officialisant **le débat** qui est une discussion régie par des règles, à partir d'une question qui met en jeu des arguments opposés.

Le débat peut prendre différentes formes (selon une typologie proposée par l'Office Catalan de Coopération à l'Ecole - OCCE) :

a) Les débats non décisionnels

Ce sont les **débats philosophiques, sociétaux, littéraires** (en littérature comme en arts visuels), ou encore les **joutes orales** qui sont des débats préparés avec pour but de travailler l'argumentation et la contre argumentation.

b) Les débats décisionnels

Ces débats décisionnels s'appuient sur un fonctionnement démocratique en accord avec les valeurs de l'école Républicaine et démocratique : les élèves sont invités à prendre des décisions qui les engagent individuellement et collectivement, à travers des votes. Le plus souvent, le vote est réalisé à main levée et permet à chaque élève d'exprimer son opinion. Il est ainsi tenu compte de la position de chacun des élèves sur la proposition mise au vote.

Ce type de débats concernent, par exemple, la conception, la réalisation ou/et l'évaluation de **projets** menés par la classe, ou encore **la gestion financière des projets** dans le cadre d'une classe coopérative. « *Faire de la parole une occasion de débattre et de mettre en avant le bien commun, cela s'apprend.* » (MEIRIEU Ph. Animation et Education n°169/170).

Ils peuvent aussi avoir pour but d'élaborer **les règles de vie** de la classe, de les modifier, de discuter ce qu'il y a lieu de faire ou non en cas de non respect des règles, et donc d'aborder le difficile problème de *la sanction* qui se pose au professeur qui les attribue et aux élèves qui les vivent.

4) Quelles règles de vie pour quelles sanctions ?

Mettre en place des règles de vie dans une école et décider des sanctions envisagées si elles ne sont respectées, c'est exprimer certaines valeurs. Il est donc intéressant de s'attarder sur ce que les Instructions officielles préconisent en la matière.

a) Les règles de l'école

La société comme l'école et la classe sont régies par des « **règles** » de conduite qui indiquent ce qu'il est permis de faire et ce qui ne l'est pas (les droits) ainsi que ce que la personne est tenue, obligée de faire (les devoirs). Ces règles sont énoncées afin de permettre le bon fonctionnement de la collectivité, de l'institution, mais aussi par souci d'égalité entre les personnes de cette collectivité.

Dans une école, les règles existent aussi bien pour les professeurs que pour les élèves comme l'indique la *circulaire n° 91-124 du 6 juin 1991*, « *Directives générales pour l'établissement du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires* ». Cela se traduit par un règlement intérieur qui est accepté et signé par les parents en début d'année.

Etablir des règles, oui mais que fait-on lorsqu'on enfreint ces règles? Cette question est finalement essentielle pour pouvoir vivre ensemble. Elle amène à réfléchir à ce qu'est une **sanction**. Ce terme a une connotation positive et négative, il peut vouloir dire *approbation*, *consécration* et aussi *conséquence inéluctable* ou encore *mesure répressive attachée à un ordre non exécuté, une défense transgressée* (Petit Robert).

Dans la circulaire citée plus haut, il est brièvement question de **sanction** : « *aucune sanction à l'école maternelle mais un enfant momentanément difficile pourra, cependant être isolé pendant (...un) temps très court* » ; « *à l'école élémentaire le manquements au règlement intérieur de l'école et, en particulier, toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des maîtres peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont, le cas échéant, portées à la connaissance des familles.* » Pour alimenter ma réflexion, j'ai consulté le *BO n°2000-105 du 11-7-2000 sur l'organisation des procédures disciplinaires dans les collèges, les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté*, qui apporte quelques éléments de réflexion au sujet des sanctions.

b) Les principes de la sanction

L'instauration de sanctions est elle-même soumise à des règles :

- *Principe de légalité des sanctions et des procédures* : le respect de ce principe général du droit met chacun en mesure de **savoir ce qu'il risque** lorsqu'il commet une transgression. La réflexion sur le règlement intérieur d'un établissement scolaire, qui est l'incarnation de la normativité juridique, est la réflexion essentielle et première. C'est elle qui légitime la sanction. Celle-ci présuppose un ensemble de règles précises, explicitées, écrites. Il faut expliciter les interdits comme les libertés. Cela implique aussi une stricte égalité des personnes face au règlement.

- *Principe du contradictoire* : la sanction doit se fonder sur des éléments de preuve qui peuvent faire l'objet d'une **discussion** entre les parties. Elle appelle la parole.

- *Principe de la proportionnalité de la sanction* : la sanction doit être **graduée** en fonction de la gravité du manquement à la règle.

On constate ainsi qu'il faut mettre en place des moments particuliers de parole pour que les élèves en conflit puissent échanger leur point de vue et justifier leurs attitudes : le conseil d'enfants peut être un de ces moments.

La sanction doit aussi avoir pour finalité de promouvoir une attitude plus responsable de l'élève et donc le mettre en situation de s'interroger sur sa conduite en prenant conscience des conséquences de ses actes. C'est aussi l'idée que défend MEIRIEU Ph. « *Les sanctions contribuent non à exclure de la classe mais à y intégrer : elles reconnaissent à l'élève la responsabilité de ses actes et, en même temps, lui permettent de revenir dans le collectif dont il s'est lui-même exclu.* »

Ainsi, l'élaboration des règles de vie et donc la détermination des sanctions avec les élèves contribuent à les rendre justes et justifiables et donc à être mieux acceptées par les élèves. Cependant, attribuer une sanction reste toujours un exercice difficile pour le professeur, puisqu'il faut garder à l'esprit les *valeurs* qu'elle véhicule et les objectifs que l'on veut atteindre.

Deuxième Partie : QUELLES VALEURS CONSTRUIRE AVEC LES ELEVES ?

Au travers des objectifs et des dispositifs énoncés en première partie, on remarque que les Instructions Officielles indiquent certaines *valeurs* à enseigner et à construire avec l'élève : « *construction de sa personnalité, coopération, autonomie, tolérance et respect des autres, démocratie, liberté, égalité, justice...* ». Faisons le point sur l'implicite de ces termes et de leur construction.

1) Précisions sur le terme *valeur*

Une valeur est ce qui est jugé digne de préférence, digne d'être défendu. Les valeurs représentent des idéaux, elles conservent alors un caractère utopique. La fonction d'une valeur est

d'impulser et d'animer une conduite et aussi d'offrir une norme de jugement et un principe d'évaluation. On adhère aux valeurs qui méritent de l'être ou qui exigent de l'être (MOUGNIOTTE).

Claude PAQUETTE, fait la différence entre *les valeurs de préférences*, l'idéal vers lequel nous tendons et les *valeurs de références* qui sont celles que nous vivons pleinement.

Les univers sociaux et culturels constituent des systèmes de références et de valeurs : les groupes sociaux, les groupes politiques prônent, inculquent ou construisent des valeurs *différentes*. Ce sont des valeurs particulières, liées aux cultures.

En revanche, d'autres valeurs sont dites universelles et appartiennent à **l'Éthique**, à savoir *une science de la morale ou qui concerne la morale, c'est-à-dire l'ensemble des règles de conduite considérées comme bonnes de façon absolue* (Le Petit Robert).

2) **Ethique du Professeur des écoles et statut donné à l'élève**

Pour éduquer les élèves à certaines valeurs, il est nécessaire que le professeur des écoles - en plus des présupposés de l'éducation – croit en un statut « valorisé » de l'élève, et s'interroge sur les finalités humaines d'une telle éducation aux valeurs. De fait, le professeur doit avoir une certaine éthique.

Le professeur des écoles dans l'exercice de ses fonctions doit effectivement suivre certaines règles de conduite, et tendre à être un modèle au regard des valeurs de l'école. Cela va de soi, mais en même temps une vigilance de chaque jour de classe est nécessaire afin d'être juste, de traiter tous les élèves sur un pied d'égalité, de respecter l'identité et la personnalité de chacun d'eux. Il n'est pas évident d'être « exemplaire » !

Le statut donné à l'élève revêt un caractère hautement important, puisqu'il précise ce que le professeur attend de l'élève, les limites et les exigences qu'il peut lui demander et détermine en retour aussi son propre statut, les deux étant liés. Le statut représente l'ensemble des comportements auxquels peut légitimement s'attendre un individu.

La convention du 7 juillet 1990 des droits de l'enfant (cf. annexe) définit **le statut de l'enfant** : elle lui reconnaît *le droit à l'identité* (art 6), *à la liberté d'opinion, d'expression* (art 12-13), *de pensée, de conscience et de religion* (art14), *à l'information* (art 17).

Tout individu possède un grand nombre de statuts (...Il) s'identifie à son statut (...qui) exprime avec précision des droits et des devoirs (...et) s'incorpore à cet aspect de la conscience

de soi qu'est l'estime de soi. (J.STOETZEL d'après dossiers coopératifs n°). C'est pourquoi il est important pour le professeur des écoles de s'interroger sur le statut ou les statuts qu'il donne à ses élèves puisqu'ils véhiculent certaines valeurs.

3) Evolution des valeurs et de leur enseignement à l'école, pour quelles finalités ?

Les valeurs que l'on retrouve dans nos écoles françaises ont évolué au cours des siècles : celles évoquées dans les Instructions Officielles de 2007 sont différentes de celles transmises sous la 3^{ème} République où existait encore une *morale scolaire laïque*. Par exemple, certaines valeurs comme l'hygiène ou le progrès ne sont plus considérées comme telles, mais restent très présentes dans l'enseignement (connaître et respecter les règles d'hygiène fait partie des compétences à acquérir en fin de cycle 2). D'autres valeurs font débat au sein de l'Education Nationale comme l'esprit patriotique (E.TERDJMAN) qui est à nouveau d'actualité au travers l'obligation de faire étudier et de faire apprendre *LA MARSEILLAISE* aux élèves.

Le professeur des écoles permet aux élèves de construire les valeurs prescrites par le Ministère de l'Education Nationale, celles qui relèvent de l'éthique, et qui sont celles auxquelles il croit (ses valeurs de préférence), celles qu'il met –normalement– lui-même en œuvre (ses valeurs de référence), et qu'il est possible de mettre en œuvre pendant le temps scolaire.

Il ne s'agit plus d'enseigner des valeurs comme *un savoir*, mais bien de faire vivre aux élèves ces valeurs. Aujourd'hui, de façon idéale, les valeurs sont construites par les élèves et non plus transmises par le professeur, dans la mesure où les élèves sont acteurs, qu'ils mènent une véritable réflexion sur ces valeurs. Cependant, certains font la différence entre la transmission *des valeurs* et la transmission *de savoirs* en vue de la constitution d'un jugement, pour permettre à chacun *d'élaborer ses propres valeurs*. Cette approche semble aller dans le sens d'une plus grande responsabilisation de l'élève mais pose aussi la question des limites des capacités de réflexion de l'élève sur les valeurs.

Finalement l'objectif visé par une telle éducation aux valeurs paraît utopique : « créer une humanité meilleure ».

Néanmoins, ses finalités de *formation de la personne et du citoyen* sont bien réelles. Elles combinent l'intérêt individuel et l'intérêt public souvent mis en opposition dans notre société française mais pas nécessairement dans d'autres. En effet, une telle éducation a pour but

l'épanouissement de l'enfant et donc à celui de la classe, ce qui peut, finalement, avoir des répercussions sur la société elle-même. Ainsi, l'enseignant assume une part de cette responsabilité – avec les parents et le reste de la société - qu'est la formation à des valeurs qui lui paraissent être bonnes pour l'élève et la société.

4) Eduquer les enfants à quelles valeurs ?

Pour faire le choix des valeurs à aborder avec les élèves, il faut tenir compte de ce dont ils ont le plus besoin, de ce qui relève de leur psychologie, en particulier pour les élèves de maternelle.

a) Psychologie singulière d'un enfant de grande section de maternelle

Cet âge est marqué psychologiquement par un **égocentrisme** qui selon PIAGET rend l'enfant dépendant de son point de vue propre, de fait qu'il ne pourrait entrer qu'à partir de 7 ans dans une relation sociale de coopération fondée sur la réciprocité et l'égalité qui implique la coordination de son point de vue propre avec celui d'autrui. Ces propos sont nuancés par VYGOTSKY, BRUNER WALLON qui mettent en avant le caractère profondément social de l'enfant, et les interactions sociales qui lui permettent d'apprendre et de penser.

A cet âge là, c'est apprendre à exister parmi les autres et avec les autres qui semble alors important de travailler.

J'ai constaté que les élèves de l'école maternelle ont du mal à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent, à dire ce qu'ils pensent, à exprimer les causes ou les conséquences d'un fait. Il en ressort que, ce qu'ils n'expriment pas par des mots, s'exprime avec le corps par des coups de poings, des coups de pieds, des bousculades qui sont à l'origine de nombreuses bagarres, mais aussi des gestes grossiers, des insultes et des gros mots.

De plus leur autonomie et leur responsabilisation sont à construire pas à pas.

b) Les valeurs essentielles à construire avec les élèves

Le choix de ces valeurs est *en partie* personnel. Pour ma part, j'ai été marquée par la *dimension humaine* qui émane de la vie d'une classe Freinet que j'ai pu observer et des programmes scolaires Québécois de ce pays en particulier. Les professeurs Québécois mettent l'accent sur l'aspect psychologique de l'éducation en valorisant l'élève pour qu'il ait un état mental fort qui lui permettra de réussir. De même qu'ils incitent les élèves à être acteurs de leurs

apprentissages et non pas spectateurs, afin de les rendre autonomes et responsables. De plus les Québécois ont des habitudes d'entraide et ont des discours et attitudes beaucoup plus positives que les nôtres.

Puisqu'une société « plus humaine » *semblait exister* ailleurs, je me suis alors plu à croire qu'il était possible de l'envisager dans notre pays. C'est pourquoi j'ai retenu de cette expérience plusieurs valeurs à construire avec les élèves et que l'on retrouve aussi dans nos Instructions Officielles.

	Actions possibles du professeur des écoles	Construction des valeurs par l'élève	Enjeux (selon IO)
Travail sur le langage (du PE vers les élèves - entre les élèves)	- valoriser les élèves - attribuer à l'erreur un statut positif	- confiance en soi - estime de soi, de l'autre	Construire sa personnalité
	- leur transmettre les savoirs, savoir-faire et savoir être, les guider pour qu'ils soient capables de faire seuls - leur donner le choix de rôles dans la classe	- autonomie - responsabilité - égalité - la tolérance	Prendre sa place et respecter les règles de vie en collectivité
	- leur donner la parole, les inciter à faire des propositions pour la classe, mettre en place des débats	- coopération - entraide - respect de l'autre	
	- instaurer un conseil d'enfant - leur proposer des projets collectifs, du travail en groupe, en équipe - leur demander d'être tuteur - leur demander de faire des propositions, pour réaliser des projets, améliorer la vie de classe...		

c) Que signifient ces valeurs pour l'élève ?

- **La confiance en soi** : *espérance ferme, assurance, sentiment qui fait que l'on se fie à soi-même* (le petit Robert). L'élève croit en ses capacités à réussir, à s'adapter aux situations et donc s'engage dans l'action.

- Il en découle une **estime de soi et de l'autre**, c'est-à-dire *un sentiment favorable, né de la bonne opinion, du mérite, de la valeur* que l'élève aura de lui-même, de l'autre.

- **L'autonomie** : L'élève pose des gestes qui démontrent une certaine indépendance, une possibilité de décider. Elle concerne l'individu ou le groupe.
- **Responsabilité** : L'élève s'engage à accomplir les tâches acceptées et à respecter les décisions prises.
- **La coopération** est le fait que des individus réfléchissent ou agissent ensemble afin de produire des idées et d'aboutir à des résultats qu'aucun d'eux n'aurait imaginés ou réalisés tout seul. Les élèves font ensemble une tâche en poursuivant le même but. Pour cela, il faut créer l'occasion pour que les élèves échangent, partagent leurs idées et leurs savoir-faire.
 - Elle comprend dans certaine définition **l'entraide**, les élèves s'aident mutuellement pour ranger la classe, pour faire les lacets...
 - **Le respect**, sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec de grands égards, à ne pas porter atteinte à quelque chose (Larousse). Il s'agit pour moi que l'élève tienne compte d'autrui, le respecte en sachant l'écouter, lui parler sans agressivité ni mépris, mais en usant des règles de politesse qui régissent la vie en société. C'est aussi respecter le matériel, c'est-à-dire faire attention à ses gestes et comprendre que c'est un bien à ne pas abîmer ni gaspiller.
 - **L'égalité**, les élèves jouissent des mêmes droits à la parole, à réaliser les activités sans qu'il y ait de discrimination, de préférence fait à l'un des élèves. Les élèves apprennent à respecter entre eux ce souci d'égalité.
 - **La tolérance**, l'élève accepte que tous ses camarades de classe ne pensent pas ou n'agissent pas comme lui et soient différents de lui.

La difficulté réside dans la mise en oeuvre afin de guider les élèves, pour permettre, effectivement, de construire ces valeurs.

Troisième Partie : LE CONSEIL D'ENFANTS : UN MOYEN DE METTRE L'ACCENT SUR CERTAINES VALEURS

1) Pourquoi choisir un outil spécifique de la pédagogie Freinet ?

La pédagogie Freinet reprend en partie certaines valeurs pour lesquelles je suis convaincue de leur nécessité à l'école, c'est pourquoi je m'en suis inspirée.

Elle se caractérise par la **coopération**. Elle trouve son point d'application dans les nombreux **projets** qui permettent les apprentissages dans une classe Freinet. Elle s'observe aussi au niveau des adultes (entre professeurs et entre parents et professeurs pour une coéducation).

La deuxième caractéristique de la pédagogie Freinet est **le conseil d'enfants** ou conseil de coopération. Il permet une gestion et une organisation coopérative de la classe.

2) En quoi consiste le conseil d'enfants ?

Le conseil d'enfants est la réunion de **tous les enfants** de la classe et de l'enseignante afin de gérer la vie de la classe, ce qui va bien et ce qui ne va pas. On y traite de l'organisation de la vie en classe, du travail, des responsabilités, mais aussi des relations interpersonnelles, et des projets.

C'est un moment de parole réglementée hebdomadaire. Pour les élèves de cycle 3, l'organisation du conseil d'enfants est marquée par **le partage des responsabilités** : *le président* ouvre le conseil, rappelle ses règles et fait part des propositions/remerciements/critiques notés par les élèves au cours de la semaine ; *la secrétaire* relit le compte rendu du conseil précédent et note les propositions votées ; *un gardien de la parole* veille au respect des règles de prise de parole en donnant la parole et en nommant les *dérangeurs* ; *un gardien du temps* signale le temps qui reste avant la levée du conseil. Pour des élèves de cycle 1 ou 2, ces rôles sont assumés par l'enseignante.

A l'ordre du jour de chaque conseil *les propositions* écrites par les élèves sur ce qu'ils aimeraient faire, ce qui pose problème dans la vie de classe, dans le travail sont lues et discutées ou donnent lieu à un débat, avant de procéder au vote qui décidera si elles sont retenues ou non par le groupe classe. Les décisions prises sont alors inscrites sur le compte rendu du conseil par la secrétaire. Lors du conseil, *les remerciements* sont aussi lus ; ils consistent pour un élève à faire part publiquement de*Les critiques* concernent un moment ou un fait désagréable signalé par l'élève à toute la classe, pour que, le cas échéant, celle-ci apporte ses suggestions.

Selon, les professeurs et l'âge des élèves, on observe bien évidemment, des modulations dans ce qui est présenté à l'ordre du jour. Il peut aussi y être question de choisir les métiers des élèves pour la semaine (le rôle, la responsabilité de chaque élèves), de faire un bilan du travail effectué dans la semaine ou la journée.

Le conseil d'enfants se caractérise par **le vote** (après débat ou simple proposition) pour tout ce qui relève des suggestions faites sur la vie de la classe et les projets. Il peut aussi être un moment de **débat** philosophique lorsqu'un tel type de sujet est amené par les élèves.

3) **Qu'apprennent les élèves, sur le plan disciplinaire, lors d'un conseil d'enfant ?**

Les objectifs poursuivis relèvent de plusieurs domaines :

- **la maîtrise du langage** : l'élève développe ses capacités à exprimer ce qu'il ressent, ses émotions, à expliquer ce qui s'est passé (langage d'évocation), ce qui est primordial de travailler avec des élèves de maternelle. Il apprend aussi à trouver des arguments, à se justifier et à former son jugement (développement de la pensée). Le principe alphabétique est aussi travaillé grâce à la dictée à l'adulte des propositions pour les conseils en cycle 1 et 2 .
- **Vivre ensemble** : l'élève respecte et fait respecter les règles du conseil. Il apprend à participer à un moment authentique de communication.

4) **Quel est le rôle du professeur lors de ce conseil ?**

Lorsqu'un professeur envisage de mettre en place un conseil d'enfants, c'est, comme l'écrit Danielle JASMIN, qu'il croit que :

- les enfants peuvent trouver des solutions aux problèmes.
- c'est en faisant qu'on apprend : les enfants vivent des situations dans lesquelles leurs comportements révèlent leurs valeurs.
- il faut traiter les conflits plutôt que de les interdire.
- on peut partager une partie de son pouvoir avec les enfants, qui apprendront graduellement à l'exercer.

Il est alors important de garder à l'esprit quelles sont les limites dans cette « passation » de pouvoir de l'adulte à l'enfant ; et par conséquent quels rôles précis joue le professeur.

L'enseignante assure **les fonctions d'animatrice**. Elles se décomposent en trois types de fonctions - modulables selon le professeur et l'âge de ses élèves :

- *clarification du contenu* : cela consiste à reformuler ce qui vient d'être dit, à faire expliquer ou faire définir, à faire des liens avec ce qui a été dit, à résumer les principales idées et à faire la synthèse des éléments apportés.

- *contrôle de la procédure* : donner la parole aux enfants qui ne parlent pas souvent, aider les enfants à parler, à donner leur opinion, intervenir dans la régulation du temps pour chaque point à l'ordre du jour, faire respecter l'écoute.
- *Facilitation concernant le climat* : en cas de règlement de conflit, l'enseignante aide à formuler les sentiments ressentis, soutient les élèves accusés, fait relativiser ou reconnaît les difficultés d'une situation, appelle les autres élèves à une aide coopérative.

L'enseignante assure aussi **les fonctions de secrétaire** pour le cycle 1 et le (début) cycle 2 : elle prend note des propos des enfants par dictée à l'adulte.

L'enseignante est garante du bon déroulement et du respect des règles et des valeurs de la classe. Elle intervient dans la mesure où les élèves atteignent leurs limites en matière d'autonomie, de responsabilité... Il est aussi là pour les faire progresser, évoluer dans leur jugement en apportant aussi sa part de réflexion par le biais des questions qu'elle pose.

Quatrième Partie : MISE EN ŒUVRE EN CYCLE 2 ET CYCLE 3

Voyons à présent les différents conseils d'enfants auxquels j'ai participé : ceux que j'ai commencé à instaurer dans ma classe de grande section de maternelle et ceux qui faisaient partie intégrante de la vie des élèves au Québec. Il s'agit de deux contextes radicalement opposés aussi bien du fait de l'âge des enfants, de la catégorie socio-économique et de la culture des familles que de l'habitude de pratiquer les valeurs et le conseil d'enfants.

1) Dans ma classe de Grande Section de maternelle

a) Contexte

J'ai essayé de mettre en place un conseil d'enfants les lundis filés dans ma classe de Grande Section de maternelle de l'école Jean Jaurès classée « ambition réussite ». Elle comprend 18 élèves de 6 à 7 ans dont le tiers est issu de familles non francophones et ne maîtrise pas le Français : ils ont de réelles difficultés à comprendre ce qui est dit et à se faire comprendre.

De plus les élèves de cet âge ont du mal à s'exprimer oralement (mais c'est justement un outil permettant cet apprentissage), et ils ne sont pas autonomes en matière d'écriture, de notion de temps, ce qui implique que l'enseignante doit assumer tous les rôles ou presque du conseil d'enfants.

J'ai pris note des attitudes et comportements de mes élèves aux différents moments de la journée pour savoir qu'elles étaient les valeurs déjà acquises (règles de politesse et respect du matériel globalement) et celles sur lesquelles il fallait insister (respect de l'autre, coopération et pour certains aussi tolérance et confiance en soi). : Il faut aussi prendre en considération que ces valeurs ne sont pas partagées par toutes les familles et il n'est pas rare d'entendre les parents d'élève à l'entrée de l'école recommander à leurs enfants « *de frapper* » les autres à la moindre mésentente, sans chercher à s'expliquer. Cette particularité ne permet pas de co-éducation avec les familles sur le plan des valeurs.

Par ailleurs, n'étant là qu'une journée par semaine, je dois recueillir les propositions, les remerciements, les critiques des élèves et en parler dans la même journée du lundi ! J'ai mis en place ce conseil à mon retour du Québec, après les vacances de Février, ce qui représente peu de séances pour instaurer un nouveau rituel dans une école qui ne pratique pas ce type d'intervention.

Partant de cette connaissance de mes élèves, j'ai mis en place progressivement un conseil d'enfants avec pour objectifs de faire réfléchir et de faire changer leurs attitudes et leurs comportements.

b) Mise en œuvre d'un conseil d'enfants le 17 Mars



Malik, muni du bâton de parole fait une proposition à la classe.

En arrière plan l'affichage du conseil d'enfants.

Domaine d'activité : vivre ensemble

Dispositif : tous les élèves et l'enseignante au coin regroupement, l'ATSEM et L'AVS.

Disposition en cercle pour que tout le monde puisse se voir.

Durée : 20 min ce qui peut être court pour régler tous les problèmes des élèves.

Avant ou après la récréation.

Outils : un bâton de parole, des bonhommes sourires et 3 fiches plastifiées (cf. annexe 2)

- celle concernant les critiques (bonhomme pas content)
- celle concernant les remerciements (bonhomme avec le sourire)
- celle correspondant au compte rendu des débats, des propositions qui auraient été faits lors du conseil.

Recueil des propos des élèves : pendant la journée du lundi dès qu'un élève me communique publiquement ou en aparté un problème de bagarre ou une proposition, j'écris ce qu'il me dit sur une des feuilles en lui signalant que nous allons en parler ce soir au conseil.

Déroulement : Une à trois propositions à traiter. S'il reste du temps, je les interroge sur leur ressenti par rapport à leur travail de classe de la journée.

- **Ouverture du conseil**

Je questionne les élèves sur les règles à respecter la première fois.

(Sinon, il s'agit d'un rappel de ces règles par *les élèves* eux-mêmes) :

- « J'écoute celui qui parle. Je n'ai rien dans les mains, ni dans la bouche. Je le regarde. Je ne parle pas avec mon voisin.
- Je lève le doigt pour pouvoir parler. Je prends le bâton de parole et je peux alors parler. Quand j'ai terminé je repose le bâton de parole.
- Tout le monde peut prendre la parole.
- Il faut parler de ce qui vient d'être dit et pas de quelque chose d'autre. »

- **Présentation des propositions puis des critiques et des remerciements**

Je présente les différentes fiches plastifiées, remplies par les remarques des élèves de la classe et qui sont restées apparentes au coin regroupement sous la rubrique « conseil d'enfants ».

Je rappelle aux élèves ce qu'ils m'ont confié et je leur demande de l'exposer aux autres enfants. Je m'attache à reformuler ou à aider à formuler pour les plus timides. Je relance la réflexion par des questions.

Les élèves exposent les problèmes à régler :

- Saïd et Alexandre se sont bagarrés dans la cour : les faits sont exposés et il est difficile de connaître les causes de la bagarre : les élèves jouent et s'excitent et cela finit en bagarre. Un autre

cas est abordé, celui de William et Hamza qui se plaignent de Hugo qui leur a donné un coup de pied, dans le couloir et dans la cour de récréation. Hugo, reconnaît par acquiescement qu'il a effectivement donné des coups de pied, mais malgré mes questions ne peut expliquer pour quelle raison.

J'élargis la discussion en m'adressant à chacun des élèves de la classe : *que peux-tu faire pour ne plus te bagarrer ?*

Jordan : « il faut se séparer »

Cassandra : « il faut dire arrête de m'embêter »

Je l'interroge alors : « *et s'il n'arrête pas ?* »

Les élèves ne répondent pas et je leur propose alors de venir le dire à un adulte pour tout de suite régler le problème. « *arrête sinon je vais le dire à la maîtresse* ».

Puis Malik, Cassandra, Steven et Hamza en viennent à énumérer tout ce qu'il ne faut pas faire : « il ne faut pas pousser, griffer, mordre, cracher, dire des bêtises, tirer la langue, faire un doigt donneur. »

J'insiste sur le fait que tout cela est vrai, qu'il faut que l'élève dise à celui qui a fait mal ce qu'il ressent « *tu m'as fait mal, regarde tu m'as marché sur le pied* »

Hugo ajoute « on se serre la main et on va rejouer. »

Je reprends sa formulation, en disant que c'est vrai qu'on peut s'excuser et dire *pardon* quand on a pas fait exprès de faire mal, mais que c'est trop facile de dire pardon sans faire attention au copain de ne pas lui faire mal.

Je reprends ce qui a été dit en énumérant les raisons, pour lesquelles le copain ou la copine va réagir de façon agressive : dire des gros mots à un copain, ne pas faire attention à lui et le bousculer sans faire exprès...

Puis vient le tour des élèves qui veulent faire des propositions pour les activités de classe :

- Malik suggère de faire un spectacle sur le conte de Jack et le haricot magique, et même de danser et de chanter. Et tous les élèves votent « oui » pour faire un spectacle.
- Killian propose d'améliorer l'affiche sur le haricot en précisant qu'il fallait montrer qu'on l'arrose.
- Steven, aurait bien aimé que je relise l'album : *Ubu* de Jérôme RUILIER.

Aucun remerciement n'a été prononcé.

J'ai alors dit à Malik, qu'il aurait pu choisir l'occasion du conseil pour faire des remerciements en public à Mélanie pour lui avoir montré comment lacer ses chaussures.

Ou que Yacine aurait pu remercier Soraya de lui avoir donné le reste de son jus de fruit au dernier goûter.

Et j'ai moi-même remercié Antoine et Killian pour m'avoir aidée à ranger les magazines sortis pour l'atelier découpage/collage.

- **Fermeture du conseil**

Je fais le point sur leurs ressentis de la journée, et sur la désignation des enfants qui se sont faits remarquer de façon positive, et de façon négative aussi.

- Qu'avez-vous préféré dans la journée ?
- Killian : « moi j'ai bien aimé regarder les plantes. »
- Plusieurs élèves : « moi aussi. »
- Sabra : « moi, la chanson en anglais. »

Puis William, Sabra se sont vus attribuer « *un bonhomme pas content* », pour avoir parlé à plusieurs reprises sans levé le doigt, ne pas avoir tenu compte de mes remarques et fait perdre du temps à toute la classe.

Et je désigne Yusuf comme « *sourire du lundi* » pour s'être bien impliqué dans les activités, avoir respecté les règles de la classe et donc avoir contribué à ce que la classe fonctionne bien.

Puis je déclare que le conseil est fini.

d) Bilan des conseils d'enfants

L'analyse porte sur le conseil d'enfants qui vient d'être relaté, mais aussi sur l'ensemble des conseils effectués dont je préciserai ce qui a été vécu, sur leurs répercussions sur la vie de classe.

Les bénéfices du conseil pour les élèves

- L'apport du rituel :

Le conseil est un rituel parce qu'il utilise une procédure bien codée (ouverture- fermeture) et des outils (bâton de parole, fiches), et qu'il se met en place à jour et heure fixe. Cela contribue à créer des repères et donc des automatismes –l'introduction du bâton de parole a agité mes élèves, mais dès la deuxième fois, ils avaient bien retenu son rôle.

Le conseil a été une occasion particulière **de respecter l'autre en l'écoutant**, et la présence du bâton de parole a facilité cette écoute en matérialisant celui qui avait droit à la parole. D'ailleurs, bien que le conseil se soit tenu en fin d'après-midi, il a été marqué par la plus grande attention de tous les élèves les deux premières fois.

La transcription de leurs propos par écrit a créé un moment presque solennel : les élèves me voyaient écrire mot pour mot les propositions faites par les uns et les autres, ce qui donnait de

l'importance à leur parole, les valorisait et donc contribuait à améliorer **l'estime que les élèves avaient d'eux-mêmes et les uns pour les autres** – pour instant du moins (!).

Même s'il a fallu que je recentre certains élèves sur le sujet qui était en cours, ils ont bien ressenti que ce n'était pas un moment de parole libre où l'on raconte ce qui nous passe par la tête, mais bien qu'ils étaient sollicités pour apporter des éléments de réponse, leur vécu, leur réflexion.

- L'apport des questions mises en débat :

Les différents sujets abordés se sont directement rapportés à leur vie d'élève de cinq ans. Il s'agit en l'occurrence des règles de vie en collectivité : *que peux-tu faire pour ne plus te bagarrer ?* et à un autre conseil, *pourquoi tu ne dois pas courir dans les couloirs ?*

Les élèves se sont fortement impliqués dans les discussions qui ont suivi. Il s'agissait davantage de discussions que de *débats* dans la mesure où les enfants n'ont pas vraiment donné d'arguments opposés, ni réellement rebondis sur les propos de leurs camarades. Ces « débats » les ont rendus acteurs. C'était une occasion pour que mes élèves se sentent responsables : en effet la consignation des propos tenus devant tout le monde permet d'y faire référence à tout moment de la journée et donc de renvoyer l'élève à ce qu'il a lui-même dit. Par rapport aux règles de vie, les occasions sont nombreuses de renvoyer l'élève à ce qu'il a dit.

Les enfants qui ont participé au « débat » : Jordan qui n'a pas l'habitude de prendre la parole en groupe classe, il s'est manifesté à plusieurs reprises dans les discussions. Je note aussi qu'avec la mise en place des conseils, ses interventions en atelier sont plus fréquentes. Peut-être que le conseil a eu sur lui un effet bénéfique en libérant sa parole.

Antoine et Hamza, deux des élèves non francophones ont pris la parole lorsqu'on a abordé dans un deuxième conseil le problème des bagarres : ils n'ont fait que répéter ce qu'il ne fallait pas faire, mais cela montrait déjà qu'ils avaient compris de quoi il était question et oser parler, ils étaient donc en **confiance**. Plusieurs élèves **ont fait des propositions**, leur statut d'élève a alors changé. Ils ont le pouvoir de faire des propositions qui peuvent être retenues- à mon détriment aussi, comme je l'explique par la suite.

Les débats sont aussi l'occasion pour moi de dire explicitement les raisons des règles, de telle ou telle décision. C'est prendre le temps d'expliquer aux élèves et donc leur donner l'occasion de faire un pas de la compréhension de la vie de classe, d'une école.

- Bénéfices pour la vie de classe

J'ai noté que Antoine, Jordan et Steven prenaient plus facilement la parole, sans que je sache si le conseil est réellement la cause.

Yusuf, - qui respecte toujours scrupuleusement les règles de vie (levée le doigt pour demander la parole sans la prendre, faire silence, ne pas courir...) – a séparé deux élèves qui se disputaient en répétant ce que nous avons dit en conseil : « *il faut se séparer* ».

Les limites du conseil pour les élèves

- Limites par rapport à l'éducation aux valeurs (cf. contexte):

Il est difficile d'évaluer sur un temps d'observation si court les effets réels d'un tel outil.

Pour conclure sur les conséquences du conseil d'enfants au regard des valeurs visées, il faudrait pouvoir effectuer des observations sur une année complète.

Je constate aussi que ce que j'ai mis en place n'a pas permis de travailler **la coopération**. Pour atteindre cet objectif, il faudrait que les élèves soient contraints à trouver des solutions pour un projet de classe. Celui que propose Malik est trop ambitieux pour eux, car ils ne peuvent imaginer les étapes nécessaires pour réaliser le spectacle !

Je me propose alors peut-être d'envisager un goûter sur les pelouses de l'école. Cela sera sans doute plus accessible pour eux et très motivant !

- Limites dues au statut donné à l'élève :

Le fait d'accorder du temps à mes élèves pour parler d'eux, de leurs centres d'intérêt, leur a donné de l'importance et une certaine liberté en étant acteurs. Ils ont changé le regard qu'ils pouvaient porter sur moi : **je leur ai légué une partie de mon pouvoir de décision** de ce qui pouvait se passer pendant la journée et les élèves s'en sont accaparés sans que j'arrive à le contrôler ! Cela me montre aussi mes difficultés à être stricte, à ne pas perdre de vue les règles de la classe pour m'assurer qu'elles sont bien respectées à chaque instant.

Tenir compte de ce que *les élèves* proposent signifie pour eux, ne plus avoir envie de faire ce que *l'enseignante* propose ! Les ateliers n'avaient plus d'intérêt, les livres proposés non plus...Il n'était plus possible de travailler !

Cette situation s'est vraisemblablement nourrie de certaines erreurs effectuées pendant le conseil d'enfants –et que j'explique plus loin- et des différents essais pédagogiques non fructueux. Je pense alors que la relation qu'ils établissaient avec moi n'était alors plus propice aux apprentissages !

- Limites dues au manque de sens donné au conseil d'enfants

Les conditions d'expérimentation du conseil d'enfants créent une situation quelque peu artificielle. Le conseil d'enfants n'a de sens qu'à la condition d'avoir la classe en charge à plein

temps afin de pouvoir mettre en place les propositions faites. Par exemple, au départ la proposition du spectacle m'est apparue faisable, mais la mise en route est compromise du fait de l'impossibilité d'occuper la salle de motricité et de ma difficulté à trouver les variables didactiques mettant à leur portée les apprentissages sous-jacents ! J'ai parlé en conseil de ce problème et j'ai tenté de l'expliquer à mes élèves, sans savoir s'ils l'avaient compris. Par conséquent, cette proposition retenue au départ ne pourra être honorée et devra être modifiée en quelque chose de plus simple.

C'est pour moi un contre-exemple d'éducation aux valeurs dans la mesure où les engagements pris ne peuvent être tenus, même si c'est justifié, ma responsabilité est remise en cause, et ma crédibilité aussi.

Les difficultés rencontrées par l'enseignante

- Dues au non respect des rôles de l'enseignante

Il est difficile pour moi d'analyser les limites du conseil d'enfants dans la mesure où le « facteur limitant » est en partie sa mise en place de façon inexpérimentée !

Je n'ai pas été *garante du respect des règles de procédure*, notamment lors des derniers conseils : contrairement à ce que j'avais observé aux premiers conseils, l'écoute des élèves les uns pour les autres était peu respectée. Dans ces cas là, Danielle JASMIN préconise de lever le conseil pour montrer aux enfants qu'ils ne sont pas responsables, pas assez autonomes pour faire partie d'un conseil d'enfants. Je n'ai pas pensé à le faire, ce qui a concouru à me discréditer par rapport à toutes les valeurs que je pensais faire passer et surtout par rapport au respect de l'autre !

Avant tout conseil, il est important que l'enseignante assoit son statut dans la durée au travers des règles de fonctionnement strictes où les rôles de chacun (professeur et élève) est bien compris et intégrés. Il en est de même pour le conseil lui-même. Ce rituel doit être parfaitement cadré et rythmé pour qu'il puisse porter ses fruits et faire évoluer les élèves dans leurs réflexions et leurs attitudes.

- Dues à mon manque d'expérience professionnelle

Il est très difficile de débiter la mise en place d'un conseil dans les conditions qui ont été les miennes. Mon statut de PE2 induit un problème de temps et de capacité à anticiper les réactions ou à imaginer les situations pédagogiques au regard des propositions faites par les élèves :

Certaines sont réalisables sans aménagement, d'autres demandent une plus grande réflexion en matière d'organisation comme de pédagogie, d'autant plus que mes élèves ne sont pas autonomes. L'amélioration de l'affiche sur le haricot demande de prévoir un atelier

supplémentaire pour trois élèves seulement. Mais c'est surtout la mise en place d'un spectacle qui pose problème comme je l'ai indiqué plus haut.

L'anticipation des propositions d'un point de vue pédagogique et didactique permet de prendre des précautions avant de donner mon accord pour une proposition. Les élèves de maternelles ont envie de faire des activités parfois trop difficiles au regard de leurs capacités des élèves (et peut-être aussi des miennes).

Les bénéfices pour l'enseignante

Sur le plan personnel, cette expérience constitue une réflexion sur mes propres valeurs, celles qui font partie de mon quotidien et celles que je vis dans la classe. C'est aussi une remise en cause lorsque je constate que j'ai manqué à mes devoirs d'éthique et que je n'ai pas respecté les valeurs d'égalité, de responsabilité par exemple. Car il est souvent difficile d'avoir un contrôle sur ses propres actions lorsqu'on est entouré de dix-huit « marmots bien vivants » !

La connaissance de leurs centres d'intérêt est importante pour un professeur débutant comme moi. Savoir ce qu'ils aiment faire ou ce qu'ils aimeraient faire, c'est prendre conscience des thèmes motivants, des activités attrayantes qui pourront me servir de support d'apprentissage.

La mise en place d'un conseil d'enfants dans ma classe de Grande Section a été effectuée dans des conditions inappropriées et n'a pas présenté –dans le temps imparti du moins- de résultats significatifs sur mes élèves : ils comprennent mieux le sens des règles et leurs usages, mais leurs comportements ne se sont pas améliorés.

Par contre, j'ai eu l'occasion d'observer des conseils d'enfant réalisés dans des conditions idéales et fournissant des résultats tout aussi surprenant !

2) Dans la classe de CE2/CM1 à l'école Freinet *l'envol* de Laval (QUEBEC)

a) Contexte

Durant un stage de trois semaines et demi au Québec, j'ai observé et participé à plusieurs conseils d'enfants dans cette classe à double niveau CE2/CM1 qui comprend 20 élèves âgés de 9 à 10 ans de toutes catégories socioculturelles mais dont les parents montrent une forte implication en tant que co-éducateurs. Tous les élèves pratiquent le conseil d'enfants depuis l'âge de 5 ans, car toute l'école relève de la pédagogie Freinet. Les valeurs travaillées dans le conseil d'enfants sont aussi très présentes dans les situations d'apprentissage proposées. En effet, cette pédagogie s'appuie sur l'élève pleinement *acteur* de ses apprentissages. Elle favorise au maximum *l'autonomie et la responsabilisation* par un travail sur les projets de l'élève. De plus la valeur de coopération est très forte, du fait du travail permanent sur des projets collectifs. Il s'agit donc d'un

contexte singulier, où le conseil d'enfants prend tout son sens au regard de la réalisation des propositions des élèves notamment.

b) La mise en œuvre du conseil d'enfants

Champ disciplinaire : Education civique & débat hebdomadaire

Dispositif : tous les élèves et l'enseignante au coin regroupement.

Certains élèves ont des rôles particuliers (pour plusieurs semaines) : Antoine est président du conseil, Eva est secrétaire, Jules nomme les dérangeurs, Ophélie donne la parole. Tout le monde a le droit de donner son avis, même ceux qui ont déjà un rôle.

Durée : 45 min hebdomadaire mais le jour et l'heure du conseil change en même temps que l'emploi du temps qui n'est pas fixe d'une semaine à l'autre.

Outils : un classeur des comptes rendus et un pan de mur réservé à l'affichage du conseil d'enfants avec différentes affiches et un feutre effaçable pour un usage en « libre service » (cf. annexe n° 4) :

- Problèmes à résoudre
- Propositions à faire
- Félicitations : on félicite quelqu'un pour un progrès, une tâche accomplie.
- Remerciements : on remercie une personne parce qu'elle nous a rendu service ou fait quelque chose pour nous...

Déroulement :

- **Ouverture du conseil**

Le président ouvre le conseil et demande quelles sont les règles à respecter :

« demander pour prendre la parole »

« écouter celui qui parle »

« ne pas juger, ne pas rire »

La secrétaire lit les décisions prises lors du précédent conseil.

« prendre des photos de l'école et de la classe pour l'envoyer aux correspondants amérindiens. France et Jules apporteront leur appareil photo. »

La classe constate que ce point a bien été réalisé, il ne reste plus qu'à envoyer les photos, dès les lettres terminées.

- **Présentation des propos recueillis sur les différentes fiches.**

Le président lit les problèmes à régler :

- *Banc=géronimo* : il est question de l'appel des élèves. Il est décidé qu'il se fera sur le matin sur les bancs du coin regroupement.
- Du rangement des sacs déposés dans le casier collectif le matin. Les élèves votent pour qu'il y ait un responsable, c'est-à-dire la création d'un métier. Hugo propose d'assumer cette responsabilité et la classe est d'accord.

Les propositions :

- Lire des contes pour les enfants de la garderie (la crèche).
- Lauriane et Noémie : animer un atelier physique (gymnastique et danse) pendant le temps extrascolaire.
- L'acquisition d'un animal : Discussion sur le choix de l'animal car il faut tenir compte des différentes allergies de Jules et France pour les poils de chat. Par conséquent, ce ne peut-être un animal à poils. Trois élèves proposent d'apporter des animaux qu'ils ont déjà chez eux : Alexis, le lézard, Eva le poisson, et Vicky la grenouille.

La secrétaire note les décisions prises, ou les propositions auxquelles il a été demandé de réfléchir.
Exemple de compte rendu succinct réalisé pour le conseil du 13 Novembre 2006 (annexe l'original du compte rendu.

Le président lit les félicitations : « Vicky félicite l'enseignante pour sa patience »

Les critiques : il n'y en a pas

Les remerciements : « Hugo remercie Lauriane de l'avoir aider à faire les dessins de l'album qu'il écrit»

- **Fermeture du conseil par le président**

Le président déclare que le conseil est levé.

c) Bilan de cette mise en œuvre pour les élèves et pour l'enseignante

Bénéfices du conseil d'enfants pour les élèves

On note que le conseil d'enfant crée les conditions nécessaires pour que **les élèves se respectent les uns les autres**. Le rituel du conseil entretient et met l'accent sur le respect de la parole du président, du gardien de la parole et de celui qui nomme les dérangeurs. Je n'ai jamais vu leur rôle remis en cause par les autres élèves, ils sont écoutés et ne sont pas contestés.

J'ai noté que deux élèves ont été nommés « dérangeurs » en raison de prise de parole sans y être autorisés. Cette règle stricte permet que les débats soient fructueux et se déroulent toujours dans le calme ; elle permet aussi une auto-gestion des élèves donc **leur autonomie**. Cela montre la nécessité d'établir des règles pour pouvoir progresser dans ses apprentissages, dans ses attitudes et ses comportements !

Même s'il y a un certain conditionnement des élèves à ce rituel, on ne peut que constater que **les élèves se respectent** dans les prises de parole (l'âge des élèves ne nécessite pas de bâton de parole, mais le donneur de parole joue ce rôle). Et on ressent que derrière ce respect s'est installé une **estime réelle des camarades**. De fait, j'ai pu constater que ces rôles -notamment celui de président -n'étaient pas attribués à n'importe quel élève mais à ceux capables d'être autonomes, responsables, équitables, ou encore aux élèves qui doivent être encouragés ou **mis en confiance** par rapport à ces valeurs.

La valeur de **l'égalité** est présente dans la procédure elle-même qui permet à tous les élèves de s'exprimer. Je note que les plus jeunes (CE2) prennent moins souvent la parole, aucune discrimination n'est faite parmi les élèves. Tout le monde a les mêmes droits de parole et ils sont bien respectés par l'élève qui donne la parole comme celui qui nomme les dérangeurs. Le conseil est alors un moment qui **valorise les élèves responsables** du bon déroulement du conseil d'enfants.

Lauriane qui s'est vue attribuer des remerciements, est valorisée sur le plan de ses compétences à illustrer le texte de Hugo, mais elle est aussi gratifiée d'avoir fait vivre les valeurs de l'école : **entraide et coopération**.

Ce début d'année est marqué par la nécessité d'organiser la classe. Les propositions pour des activités de classe et pour l'acquisition d'un animal donnent l'occasion aux élèves d'être capables de s'engager et de tenir leurs engagements vis-à-vis de la classe entière. C'est une valeur qu'on apprécie en tant qu'adulte et qu'il est bon de vivre dès son enfance et d'en apprécier l'importance. En effet, finalement seul Alexis va penser à amener le lézard, il tient ses engagements.

Prendre en compte le quotidien des élèves et les propositions qu'ils font sur leur vie à l'école, c'est respecter l'élève. Il se sent d'ailleurs respecter et cela joue sur l'estime de lui-même. Durant toute la période de mon stage, je n'ai jamais entendue une seule agression verbale envers l'enseignante ni moi. Au contraire, **le climat de la classe était très détendu, les élèves joyeux et en confiance**, du fait d'un dialogue permanent qui réduisait donc les moments d'incompréhension. Beaucoup de temps dans l'emploi du temps est planifié pour permettre cette communication dont le conseil est un aspect. Le **respect mutuel** s'appuie sur ces nombreux échanges entre adultes et enfants.

Une certaine **estime** est portée **aux autres élèves** du conseil, lorsque leurs propositions sont prises en considération : Julie a lancé l'idée de la lecture en garderie et les autres ont majoritairement trouvé que c'était une très bonne idée. Cela la valorise, renforce **la confiance**

qu'elle a d'elle-même. Elle est confiante et prête à faire d'autres propositions à la classe. Il en est de même pour Noémie et Lauriane. Elles font des propositions qui les engagent, elles s'impliquent, elles sont actrices et deviennent **responsables** de ce moment de gymnastique qu'elles veulent organiser.

Lors de la proposition d'avoir un animal, les élèves ont tout de suite tenu compte des allergies et n'ont pas exprimé de mécontentement à devoir faire avec cette contrainte !

Lors du conseil du 1^{er} Février, il est question de **gestion coopérative** : le lézard qu'a apporté Alexis est mort, les élèves veulent toujours avoir un animal dans la classe. Il faut l'acheter, les élèves sont sollicités pour se renseigner sur le prix d'un lézard dans les différents magasins animaliers pour économiser l'argent de la coopérative de classe. Cela montre que les élèves apprennent aussi à gérer l'argent de leur classe et à évaluer ce qu'ils pourraient réaliser comme projets avec telle ou telle somme.

J'ai aussi assisté à un très bel échange entre les enfants.

Timothé, qui souffre de troubles du comportement, fait part à l'enseignante d'une bagarre dans la cour de récréation dont il était l'instigateur. Timothé était furieux car ses camarades de classe ne l'ont pas soutenu et l'ont maintenu à terre pour éviter qu'il frappe encore. Une discussion s'engage pour rétablir les faits, et pour expliquer les réactions des uns et des autres. Timothé convient qu'il n'avait pas à frapper l'autre garçon, et demande que ses camarades de classe l'aide. L'enseignante propose qu'il y ait un code pour avertir Timothé qu'il va enfreindre les règles de vie collective. Plusieurs mots et noms sont proposés par les élèves et l'enseignante et Timothé donne son avis dessus. Puis finalement Timothé propose le nom de son chien « bamo » en disant que ça lui rappellera des bons moments de jeu, des moments positifs. C'est un nom court facile à prononcer. Après l'énoncé des aspects positifs pour le choix d'un tel mot, les élèves votent et tout le monde s'entend pour « Bamo ». Je trouve que c'est un bel exemple **d'entraide coopérative** et de **tolérance** pour tous contribuer à faire respecter les règles de vie de la classe, c'est-à-dire pour que la vie de l'école et de la classe se passe dans un climat agréable. C'est aussi un souci d'**égalité**, puisque même si les élèves ont pris conscience de la particularité de Timothé, même s'ils en tiennent compte, ils n'ont pas dérogé à cette valeur d'égalité : la règle est la même pour tous. Ils ont cherché à aider Timothé mais ils n'ont pas considéré qu'il fallait qu'il ait un traitement particulier. Ce moment de conseil d'enfant a permis de mettre en avant cette valeur et qu'elle soit explicitée.

En fait, l'observation d'un tel conseil, parfaitement rôdé, met en évidence que toutes les valeurs : la tolérance, l'égalité, l'estime de l'autre sont intégrées. Ce résultat édifiant est dû au

travail de ces valeurs au quotidien dans les autres apprentissages, mais qui trouve un écho particulier en conseil d'enfants où elles peuvent être explicitées.

3) Bilan de ces deux expériences : Quel intérêt a-t-on de faire pratiquer le conseil d'enfants par rapport à la construction des valeurs du vivre ensemble ?

Finalement, le temps du conseil dans ces deux expériences est un moment particulier pour le professeur qui lui permet d'établir d'autres types de relation avec l'élève, dans la mesure où chacun des élèves peut intervenir pour dire ce qu'il pense, ce qu'il ressent, et de mieux connaître ses élèves.

Le conseil d'enfants garde une certaine solennité avec le rappel des règles, un certain rituel qui va permettre aux élèves d'apprendre à respecter les règles d'écoute, de prise de parole, à respecter *l'autre* dans ses prises de parole et ses opinions. **Par conséquent, il permet aux élèves de vivre des situations qui les amènent à se comporter en référence à des valeurs.**

Un autre point à souligner est que, le poids de ce qui se passe pendant le temps de vie scolaire ne repose pas exclusivement sur les actions, réactions, propositions du professeur. L'élève prend part à l'organisation de la classe. Ce temps de coopération permet à toute la classe - et non seulement au professeur - de trouver des solutions à un problème rencontré pendant la vie de la classe. Pour les élèves de maternelle, il s'agit surtout de trouver des réponses aux problèmes de bagarres ou aux injures proférées pendant les récréations, dans les couloirs ou même dans la classe.

CONCLUSION

Réfléchir sur les valeurs inhérentes au vivre ensemble et mettre en place, en cycle 2 et en cycle 3, un outil et des règles de vie comme support de cette éducation aux valeurs m'a permis de tirer certaines conclusions :

Tout d'abord, une éducation aux valeurs, quels que soient les moyens mis en œuvre, **s'inscrit dans la durée** et doit débiter dès le plus jeune âge. D'une certaine manière, il s'agit de transmettre des habitudes de vie en collectivité - attitudes & comportements qui se traduisent par des gestes et des mots - puis de mener une réflexion sur la nécessité des règles de vie, et sur les valeurs véhiculées par les attitudes et les comportements.

Les valeurs abordées à l'école appartiennent à **l'Éthique**. En effet, l'égalité, la liberté (abordée avec les élèves en travaillant la tolérance, la responsabilité et l'autonomie), la fraternité (abordée au travers de l'entraide des élèves) sont des valeurs universelles que l'on retrouve dans notre société républicaine et démocratique. D'autres valeurs sont essentielles pour que les élèves entrent en apprentissage et s'épanouissent à l'école. Il s'agit de développer l'estime qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes et des autres, ainsi que la coopération car elle permet une autre relation entre les élèves, et une façon de travaillée qui met à profit les qualités de chacun.

A l'école maternelle, il faut déjà de *réussir* à vivre ensemble, c'est-à-dire à exister parmi les autres et avec les autres, en connaissant et respectant les règles de vie en collectivité. En cycle 3, l'accent est mis sur le sens des valeurs et leur expression au quotidien.

Même si un bon climat de classe n'est pas nécessairement l'expression de toutes les valeurs évoquées dans ce mémoire, je pense que l'inverse est vrai : lorsque les compétences du vivre ensemble sont en voie d'acquisition, le climat de classe est détendu, joyeux, « respectueux ».

La mise en place d'un conseil d'enfants vise ces objectifs. Mais cet outil ne présente d'intérêt que dans la mesure où il s'inscrit dans la durée, sur au moins une année complète, et où le rôle et le statut du professeur comme de l'élève sont clairement définis et intégrés. Dans ces conditions, le conseil d'enfants montre des bénéfices certains par rapport aux règles de vie en collectivité car elles sont clairement explicitées, réfléchies et vécues par les élèves. Les élèves sont invités à prendre des initiatives et à être des acteurs responsables et autonomes, ce qui modifie leurs comportements et donc la vie de la classe.

Mettre en place un conseil d'enfants et vivre certaines valeurs pendant ce temps de parole réglé et ritualisé, a éveillé en moi des réflexions contradictoires :

Instaurer un conseil d'enfants, c'est penser que l'élève est capable de réflexion, de responsabilité et d'autonomie. Mais dans le même temps il ne faudrait pas occulter le fait que,

malgré tous les droits et toutes les capacités qu'on reconnaît à l'enfant, celui-ci n'est pas un adulte. Il est donc nécessaire d'établir clairement les limites des élèves face à la responsabilité, l'autonomie, la coopération...

D'autre part, mettre en place un conseil d'enfants, c'est vouloir changer leur statut d'élève et les représentations que les élèves ont de l'école. Cette idée se confronte aux habitudes scolaires prises dans les classes précédentes, à la nécessité de cadrer les élèves. Il peut donc être difficile pour le professeur de vivre et de faire vivre aux élèves une telle transition en douceur !

Finalement, pour l'avoir vu dans des écoles ordinaires, je pense qu'il est possible de mettre en place un conseil d'enfants dans sa classe, même si l'école et les élèves ne l'ont pas pratiqué auparavant. Lorsque ce moment de parole ritualisé est intégré, c'est un outil intéressant et complémentaire des autres pratiques et dispositifs de classe où l'on travaille les valeurs de l'école.

BIBLIOGRAPHIE

ASSUIED R. & RAGOT A-M – *Epreuve orale d'entretien préprofessionnelle* – Hatier, 2003

ANIMATION EDUCATION- Le rapport à la loi : le subir ou le construire ?- N°184

Janvier/Février 2005

DOSSIERS COOPERATIFS N°2 – *Comment aider les enfants à apprendre ?*- CDDP OCCE, 1997

DOSSIERS COOPERATIFS N°3– *Comment vivre et apprendre ensemble autrement ?*- CDDP

OCCE, 1999

DOSSIERS COOPERATIFS N°4 – **DUPONCHEL M. & RODRIGUEZ J-J** – *Comment prendre et*

partager la parole ?- CRDP Languedoc Roussillon, 2003

DOSSIERS COOPERATIFS N°5 – **DUPONCHEL M. & RODRIGUEZ J-J** *Comment développer la*

communication orale ?- CRDP Languedoc Roussillon, 2003

HANNOUN H. – *Eduquer, c'est faire un pari sur l'avenir* in *Les valeurs en éducation et en*

formation (1) – Spirale 21- ARRED, 1998

JASMIN D. – *Le conseil de coopération* – La Chenelière, 1993

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE – *Qu'apprend-on à l'école maternelle -*

programme 2004-2005 – Scerén – XO, 2004

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE – *Qu'apprend-on à l'école élémentaire -*

programme 2004-2005 – Scerén – XO, 2004

MOUGNIOTTE A. – *Peut-on et à quelles conditions faire des valeurs un objet de savoir ?* in *Les*

valeurs en éducation et en formation (1) – Spirale 21- ARRED, 1998

TERDJMAN E. – *L'école a-t-elle des valeurs à transmettre ?* in *Les valeurs en éducation et en*

formation (1) – Spirale 21- ARRED 1998

SITOGRAFIE

ACADEMIES – Sanctions - Réglementations dans l'éducation nationale :

<http://www.ac-versailles.fr/ia95/sanctions.html>

http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/edcit/edcit_sanctioned.htm

http://www.crdp.ac-grenoble.fr/edition/cederom/vm/demo/html/t1_5_2.htm

BARBIER R.- Sens de l'éducation -2001/2002 :

educ.univparis8.fr/LIC_MAIT/weblearn2002/tele/sens04.pdf

MEIRIEU Ph. – Sanctions, valeurs : <http://www.meirieu.com>

Annexes

Du vivre ensemble à l'éducation civique

* COMPÉTENCES DEVANT ÊTRE ACQUISES EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

Être capable de :

jouer son rôle dans une activité en adoptant un comportement individuel qui tient compte des apports et des contraintes de la vie collective,
identifier et connaître les fonctions et le rôle des différents adultes de l'école,
respecter les règles de la vie commune (respect de l'autre, du matériel, des règles de la politesse...) et appliquer dans son comportement vis-à-vis de ses camarades quelques **principes** de vie collective (**l'écoute, l'entraide, l'initiative...**).

* COMPÉTENCES DEVANT ÊTRE ACQUISES EN FIN DE CYCLE 2

Être capable de :

commencer à se sentir **responsable**,
prendre part à un **débat** sur la vie de la classe,
respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leurs diverses fonctions.

Avoir compris et retenu :

- que les **règles** acceptées permettent la **liberté de chacun**, en particulier à partir de quelques exemples pris dans les **règles** de vie,
- quelques **principes** d'hygiène personnelle et collective et leur justification,
- quelques **règles** simples de sécurité routière,
- quelques **règles** à appliquer en situation de danger (se protéger, porter secours en alertant, en choisissant les comportements à suivre),
- les principaux **symboles** de la nation et de la République.

* COMPÉTENCES DEVANT ÊTRE ACQUISES EN FIN DE CYCLE 3

Être capable de :

- prendre part** à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école,
- participer activement** à la vie de la classe et de l'école **en respectant** les **règles** de vie,
- participer à un débat** pour examiner les problèmes de vie scolaire **en respectant** la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution,
- respecter** ses camarades et **accepter les différences**,
- refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p1
<u>Première Partie</u> : CE QUE DISENT LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES	p2
1) Les missions du Professeur des écoles	p2
2) Du <i>Vivre ensemble</i> à l'éducation civique	p2
3) Quels sont les différents types de débats pratiqués à l'école primaire ?	p3
4) Quelles règles de vie pour quelles sanctions ?	p5
<u>Deuxième Partie</u> : QUELLES VALEURS CONSTRUIRE AVEC LES ELEVES ?	p6
1) Précisions sur le terme <i>valeur</i>	p6
2) Ethique du PE et statut de l'élève	p7
3) Evolution des valeurs et de leur enseignement à l'école, pour quelles finalités ?	p8
4) Eduquer les enfants à quelles valeurs ?	p9
<u>Troisième Partie</u> : LE CONSEIL D'ENFANTS : UN MOYEN DE METTRE L ACCENT SUR CERTAINES VALEURS	p11
1) Pourquoi choisir un outil spécifique de la pédagogie Freinet ?	p11
2) En quoi consiste le conseil d'enfants ?	p12
3) Qu'apprennent les élèves lors d'un conseil d'enfant ?	p13
4) Quel est le rôle du professeur lors de ce conseil ?	p13
<u>Quatrième Partie</u> : MISE EN OEUVRE EN CYCLE 2 ET CYCLE 3	p14
1) Dans ma classe de grande section de maternelle	
2) Dans la classe de CE2/CM1 à l'école Freinet <i>l'envol</i> (QUEBEC)	p22
3) Bilan de ces deux expériences : Quel intérêt a-t-on de faire pratiquer le conseil d'enfant par rapport à la construction des valeurs du vivre ensemble ?	p27
CONCLUSION	p28
BIBLIOGRAPHIE	p30
SITOGRAFIE	p31
ANNEXES	p32